

« Je crains l'affaiblissement de l'Europe plus que tout »

Robert Badinter a reçu quelques journaux européens, dont « Le Soir ». Il dénonce la « fureur de l'élargissement ». La France l'inquiète aussi : « Il y a une forme de neurasthénie ».

Robert Badinter

1928. Naissance à Paris.
1977. Co-avocat de Patrick Henry, le meurtrier d'un enfant de sept ans. Il lui évite la peine capitale.
1981 à 1986. Ministre de la Justice de François Mitterrand. Son passage à la chancellerie est marqué par l'abolition de la peine de mort.
1986 à 1995. Président du Conseil constitutionnel.
1995 à 2011. Sénateur socialiste des Hauts-de-Seine.

PARIS

DE NOTRE ENVOYÉE PERMANENTE

Il fixe rendez-vous au restaurant du Sénat, à deux pas de chez lui, au Jardin du Luxembourg à Paris. Là où il a siégé pendant seize ans avant de renoncer à son dernier mandat politique, en 2011. En traversant le parc sous un soleil de printemps, l'ancien garde des Sceaux de François Mitterrand se plaît à revenir dans les bâtiments de la chambre haute. « La seule supériorité du Sénat sur l'Assemblée nationale, ce sont ses fauteuils ! », plaisante-t-il. A 88 ans, il aime à citer Churchill en souriant. « C'est le signe du notable vieillissant de mélanger les anecdotes à la réflexion », s'amuse-t-il en maniant l'autodérision. Mais en recevant une poignée de journalistes européens ce jeudi, Robert Badinter ne manie pas seulement l'humour. C'est avec une certaine gravité qu'il aborde l'actualité.

Ce jour-là, l'exécutif tient à Metz un sommet franco-allemand. Mais le lien entre Paris et Berlin n'est déjà plus « le » sujet pour celui qui se définit comme un « Français européen » ou un « Européen français ». « Ce que je crains par-dessus tout, c'est l'affaiblissement de l'Europe. Ce serait le sentiment d'une génération qui a

tout perdu », s'inquiète-t-il.

La faute à l'élargissement ? Sans nul doute, à l'en croire. « On a complètement déconné au moment de la fureur de l'élargissement », dit-il sans détours. « C'était une absurdité. L'intuition de François Mitterrand sur la confédération était exacte. J'ai toujours pensé qu'on ne pouvait plus progresser qu'à partir d'un noyau dur. » Intégrer l'Europe de l'Est ? « C'était une erreur culturelle absolue », analyse-t-il avec le recul. « C'était oublier que ces pays avaient vécu de l'autre côté du rideau de fer. Ils n'étaient pas prêts. »

La perspective d'un Brexit le préoccupe tout autant. « Qu'est-ce qui restera du Royaume-Uni si l'Angleterre sort de l'Union européenne ? L'Écosse se séparera et ce sera le Royaume désuni », dit-il. « Soit les Britanniques restent et l'Europe devra changer. Soit les Britanniques sortent et c'est le Royaume-Uni qui devra changer. » Pour Robert Badinter, il n'y a pourtant pas d'autre issue que la poursuite de la construction européenne. Qu'est-ce qu'un Européen du Sud et un Européen du Nord ont en commun ? « Tout ! Mais ils ne le savent pas », répond-il d'une formule. « Ce qu'ils ont en commun, c'est leur destin ! »

A un an de l'élection présidentielle, la situation de la France le préoccupe tout autant. « Il y a une sorte de neurasthénie sur les racines de laquelle on doit s'interroger », dit-il. « Qu'est-ce qui justifie cette déprime collective ? »

« La déchéance de nationalité ? Hollande a voulu faire un coup ! Aller au congrès, c'était du nombrilisme »

ROBERT BADINTER

Au premier rang des maux qui rongent la

France figure le chômage de masse, diagnostiqué par Robert Badinter. « Quand on dit qu'il y a cinq millions de chômeurs, en fait ce fléau touche trois ou quatre fois plus de personnes. C'est la famille entière qui est impactée. » Et d'y voir l'une des raisons de l'alternance, un inéluctable mouvement de balancier qui fait et défait les majorités dans l'Hexagone. « Si vous regardez l'histoire politique française depuis 1978, vous constatez que toutes les élections nationales sont perdues pour les majorités en place. Même la réélection de François Mitterrand en 1988 et celle de Jacques Chirac en 2002 sont des trompe-l'œil. A chaque fois, s'ils ont été réélus, c'est parce que la France venait de traverser une période de cohabitation. Ça a été le cas de 1986 à 1988. Et de 1997 à 2002. C'est comme si les Français étaient atteints d'insomnie. Ils se couchent du côté droit mais ils ne trouvent pas le sommeil. Alors ils se retournent du côté gauche, mais ils ne dorment pas mieux. »

De François Hollande, il ne cite pas le nom ou à peine.

Mais l'avocat devient procureur quand il observe ce qui s'est passé sur la déchéance de nationalité. « François Hollande a décidé d'en faire un coup politique. Je ne me l'explique pas autrement que par une sorte de nombrilisme. Le feu a pris. C'était inouï. La déchéance existait pourtant déjà. Mais ces douze dernières années, il y a à peine eu une dizaine de cas. Personne ne manifestait pour l'abolir ! Et tout le monde s'en fichait. »

L'ancien ministre de la Justice n'était pas contre la déchéance a priori. Mais il fallait selon lui la réserver à des crimes d'une importance extrême, comme ceux perpétrés lors des attentats du 13 novembre et non pas la prévoir pour les « atteintes graves à la nation ». Pour préserver la force du symbole.

Sévère sur François Hollande, le vieux sage de la gauche se gardera pourtant bien de se jeter dans la mêlée pour commenter ce qui agite le Parti socialiste. La création du mouvement « En marche » d'Emmanuel Macron ne lui inspire que cette seule réflexion : « Bonne chance aux ambitieux ! » ■

JOËLLE MESKENS

LA MOBILISATION CONTRE LA LOI TRAVAIL

« Le spontanéisme n'est pas dans le style français »

Pendant plusieurs mois, l'ancien président du Conseil constitutionnel s'était penché avec d'éminents juristes sur la réforme du code du travail. Leurs travaux devaient être le prélude à la réforme du Travail. Mais le gouvernement s'en est émancipé pour produire la loi contre laquelle s'insurgent des milliers de manifestants qui redescendent une nouvelle fois dans la rue ce samedi. « Je ne me reconnais dans aucun texte », dit Robert Badinter. Sa commission avait retenu 61 principes incontournables, comme la durée du travail, le salaire minimum, l'égalité hommes-femmes et la liberté de manifester ses convictions, y compris religieuses, à condition

que cela soit conciliable avec la liberté d'autrui et le bon fonctionnement de l'entreprise (ce que certains avaient interprété comme un encouragement au communautarisme). Ces principes n'ont finalement pas été retenus. « La culture des rapports entre partenaires sociaux en France est une culture d'affrontements », déplore Robert Badinter. « Alors on fait des lois pour tout régler. »

La mobilisation des jeunes ? « Ils parlent avec beaucoup d'autorité d'un texte qu'ils ne connaissent pas. » Le mouvement « Nuit Debout » l'intrigue. « Va-t-on voir émerger une force désorganisée ? Le spontanéisme, comme en Espagne et en Grèce, je ne sais pas ce que cela peut donner. Ce n'est pas le style français. Mais pour avoir vécu mai 68, c'est vrai que personne n'avait imaginé au début sur quoi cela déboucherait. »

JO.M.

perpétuité réelle « Un non-sens »

Après l'arrestation à Molenbeek de Salah Abdeslam et les attentats de Bruxelles et Zaventem, Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate à la primaire de la droite pour la prochaine présidentielle de 2017, avait proposé de rétablir la perpétuité réelle pour les terroristes. Dans une pétition en ligne, NKM assure qu'il n'existe pas aujourd'hui en France de solution pour garantir que des hommes comme Salah Abdeslam passe-

ront effectivement le restant de leur vie en prison. Pour celui qui fut l'artisan de l'abolition de la peine de mort, en 1981, ce serait une hérésie. «*La prison perpétuelle est exclue*, dit Robert Badinter. *Défendre cela, c'est faire preuve d'ignorance. Pour le personnel pénitentiaire, c'est déjà en soi une impossibilité. Et puis, ce n'est plus une condamnation, c'est un châtiment cruel, inhumain et dégradant.* » Il va de soi que Robert Badinter écarte aussi le rétablissement de la peine de mort. «*En France, la peine de mort n'est plus seulement abolie, mais elle est interdite. On l'oublie parfois, mais c'est Jacques Chirac (qui avait voté l'abolition) qui a fini le travail de François Mitterrand.* »

Robert Badinter démontre

que rétablir la peine de mort serait aussi une absurdité : «*Imaginez qu'un terroriste soit condamné à mort. D'une part, vous en feriez un martyr. D'autre part, le président aurait le droit de grâce. Et qu'arriverait-il alors s'il recevait une menace de ce genre : "Si demain vous exécutez X, vous aurez deux cents morts." Qu'est-ce qu'il devrait alors faire ?* »

Le cas Patrick Henry

Celui qui, lors d'un procès retentissant en 1977, avait réussi à éviter la peine capitale à Patrick Henry, meurtrier d'un enfant de sept ans, ne s'émeut en revanche pas que la demande de libération conditionnelle de celui qui a passé quarante ans en prison vienne d'être rejetée après une première sortie qui

s'était mal passée (libéré en 2001, Patrick Henry avait été arrêté deux ans plus tard en Espagne en possession de drogue). «*Je n'ai pas revu Patrick Henry depuis le procès*, raconte Robert Badinter. *Après, au début, il m'envoyait des cartes postales de vœux. Mais il a cessé de le faire quand je suis devenu garde des Sceaux. Il a dû se dire que cela faisait mauvais genre d'écrire à la chancellerie, plaisante-t-il. Il a eu sa chance, je ne vais pas m'émouvoir sur son sort. C'était un homme qui aimait l'argent et cela l'a perdu.* » Plus sérieusement, Robert Badinter confie qu'au fond, le cas de Patrick Henry ne l'intéressait pas. «*Ce qui m'intéressait, à travers ce procès, c'était d'abolir la peine de mort.* » ■

Jo.M.